# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 5 JUILLET 1874. 42me Année.



DUFOUR & LIENT,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 5 JUILLET.


VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le Shériff, à la Bourse des Négociants et, des Encanteurs, rue Royale—Deux terrains avec bâtisse et améliorations dans le Premier District, face à la rue St. Charles.

Par M. W. Newman, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!!

1er Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shériff.

Nous appelons l'attention publique sur la vente avec enchère, qui aura lieu demain à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shériff, de deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Situés dans le premier district de cette ville, rue St-Charles, entre celles Girod et Soria.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

## Réunion du Comité Central Démocratique d'Etat.

Le comité central démocratique d'Etat doit se réunir demain, à midi, dans un des salons de l'hôtel St-Charles pour délibérer sur les mesures à prendre en vue de la campagne électorale qui vient de s'ouvrir.

Les circonstances sont difficiles, car les conditions de la lutte sont loin d'être avantageuses pour les conservateurs. Ils ont à lutter contre un gouvernement usurpateur armé de pouvoirs exceptionnels par la législature, contrôlant l'enregistrement et l'élection par ses affidés, et soutenu par des cours créées spécialement pour l'appuyer.

Pour triompher de pareilles influences, il faut absolument que tous les éléments de l'opposition soient unis et disciplinés, il faut qu'ils votent comme un seul homme pour les mêmes candidats.

C'est à réaliser cette union que le comité central démocratique doit apporter tous ses soins avant qu'il soit trop tard pour fondre en une seule deux organisations, dont les membres, visant au même but, n'ont aucune raison de se séparer dans la lutte.

La situation a quelque chose d'analogue à celle de 1872. A cette époque, les citoyens bien intentionnés avaient eu l'idée de remplacer l'organisation démocratique par une organisation réformiste. Nous les avons prévenus qu'ils faisaient fausse route; nous les avons engagés à participer en masse aux assemblées primaires de la démocratie, de façon à faire prévaloir leur programme et leur choix dans la convention. Au lieu de cela, ils ont fait une organisation distincte qui, isolée, ne pouvait rien, et ce n'est qu'à grand peine qu'ils ont obtenu l'admission sur les listes de fusion de quelques-uns de leurs candidats.

Cependant, l'idée de réforme était dans tous les esprits, comme aujourd'hui, l'idée que représente la Ligue Blanche est dans les aspirations de chacun. Que l'expérience de 1872 serve donc à éviter l'écueil que nous avons signalé.

Que le comité central convoque une convention de délégués, en invitant tous ceux qui veulent le renversement du régime radical actuel à y participer, et en prescrivant l'observation de certaines règles qui garantissent la sincérité et la loyauté des élections, et cette convention qui représentera tous les opposants, aura toute autorité pour adopter un drapeau et un programme. Dans l'intérêt du succès commun, il est clair qu'elle devra choisir un programme qui puisse convenir à tous, un drapeau sous lequel nul n'ait d'objection à se ranger.

## Affaires de France.

Dans la séance du 16 juin, de la commission des Trente, M. Dufaure a soutenu la proposition Casimir Périer dans du discours dont voici la substance.

M. DUFAURE.—La proposition Périer comprend trois points: une définition du gouvernement de la République française, la reconnaissance nouvelle de la loi du 20 novembre, le droit de révision. La proposition a été faite dans le but de donner au gouvernement la forme la plus appropriée aux circonstances et aussi pour lever et calmer les scrupules de beaucoup de consciences. La France a besoin, pour sa sécurité, d'un gouvernement stable et définitif, et je crois qu'elle le peut faire aussi que de celui qu'on avec lequel elle se présente à l'Europe depuis trois ans.

Sauf la Commune, qu'on ne peut pas attribuer à la République, la France a été ainsi tranquille pendant les trois premières années qu'aucun des gouvernements précédents. Au point de vue extérieur, je ne vois que des chances de paix avec le gouvernement actuel.

Il y a, en outre, un chef du pouvoir exécutif accepté et reconnu de tous et que nous pouvons fortifier de différentes manières. Enfin, au vue de l'avenir et pour rassurer les consciences, nous maintenons le droit de revision, parce que la République doit faire ses preuves pour devenir le gouvernement définitif.

Quant à l'appui que pourraient donner au gouvernement républicain les classes conservatrices, je ne puis oublier que, dès que la république a été constituée en 1848, elle a été administrée par les hommes les plus conservateurs. Aujourd'hui, de même, je compte que dès que la République sera constituée, elle aura l'appui des conservateurs; et je sais qu'elle ne peut s'en passer. C'est pour cela que nous avons dit qu'il fallait deux Chambres, c'est par là que nous avons cherché l'appui conservateur.

Une proposition qui réunit toutes ces garanties, qui donne une solution immédiate au pays—et tous les journaux reconnaissent la nécessité—me paraît devoir être acceptée.

Dans la séance du 20 juin la discussion a été close et la commission a rejeté par un vote de 15 contre 6 la proposition Périer.

La commission a décidé alors de faire un projet de lois constitutionnelles et elle a nommé un sous-comité composé de M. de Kerdrel, du comte Daru et de M. Charles Lacombe. Ce sous-comité a préparé un projet qui maintient le titre de Président de la république et crée une seconde Chambre. Ce projet serait l'organisation du septennat purement personnel qui se terminerait en 1880, ou plus tôt, en cas de mort ou de démission. Aucune clause ne s'accorde du successeur de Mac Mahon, de sorte que la liberté de l'Assemblée resterait entière. Ce serait donc une organisation purement provisoire d'un régime provisoire. Cela vaudrait mieux que l'état de choses actuel, mais ce n'est pas là ce que la France désire. C'est la prolongation d'un provisoire plein de dangers.

Le rapport sur ce projet sera fait prochainement à l'Assemblée de Versailles, mais il est douteux que le projet soit adopté, car les légitimistes paraissent se séparer de plus en plus de Mac-Mahon, qui ne se montre nullement disposé à leur servir d'instrument pour une restauration monarchique. Le président a prononcé à l'occasion d'une grande revue au Champs de Mars, à laquelle ont pris part 70,000 hommes de troupes, une allocution dans laquelle il a exprimé sa détermination de faire respecter son autorité.

L'acquittement du *Figaro*, poursuivi devant la Cour d'assises pour excitation à la haine entre les citoyens, est un nouveau succès pour les impérialistes qui doivent être devenus bien redoutables, si l'on en juge par les attaques dont ils sont l'objet.

UN AUTRE DÉPOT—Le fer des marchands de journaux, Simon-le-Cosmopolite, vient d'établir, au coin des rues Chartres et St-Pierre, un second dépôt de journaux,—le principal étant toujours l'passage de la Bourse, près St-Louis. Il va de soi qu'on y trouvera *l'Abeille* et de nombreux journaux et publications. Les personnes qui veulent s'abonner seront servies à domicile.

ZIMMERMANN, 129 rue du Canal, paye le plus haut prix pour le vieil or, le vieil argent et les diamants.

Annonces Nos 166 et 167. Voyez dans la colonne des avis spéciaux la mort de Werner Rick et de Alfred Romuet; paraîtra au bureau de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie et d'assistance et de bienfaisance de la Louisiane, rue de Camp No 19.

MÉDICAMENTS DE MAGUIRE.—On a beaucoup écrit pour ou contre les médicaments dits patentés, mais il est un fait, incontestable, c'est que les médicaments bien préparés avec certaines plantes qui ont des propriétés spécifiques, ont opéré de nombreuses guérisons ou soulagé bien des malades. Tel est le cas pour les divers médicaments que prépare un habile chimiste de Saint Louis, M. Maguire, et dont les principaux sont le Condurango, dont l'action sur le foie est si efficace, le Benne Plant, souverain pour les maladies d'intestin, le tonique à la salsepareille, dépuratif sans rival, l'extrait de Buchu, diurétique précieux et autres remèdes dont on trouvera une liste plus détaillée dans l'annonce de MM. Morrison et Woodward, qui tiennent au coin des rues du Canal et des Magasins le grand dépôt pour le Sud des médicaments de famille de Maguire.

LA MAISON DANZIGER.—Cette maison, rue du Canal 203 et rue Royale, au coin de la rue St-Philippe, offre dans ces deux établissements un magnifique stock de marchandises nouvelles qu'elle peut offrir à des prix extraordinairement modérés, ces marchandises ayant été achetées dans les encans de New-York. Une annonce insérée plus loin en donne une énumération sommaire, et nous ne pouvons rien faire de mieux que de la recommander à l'attention des dames et du public en général. Il sera toujours fort difficile de lutter avec la maison Danziger pour le bon marché.

CRESCENT STORE.—Ce magasin, situé rue Bourbon No. 17, offre aujourd'hui, pour cause d'inventaire, toutes les marchandises aux prix coutants. On verra plus loin une annonce où sont mentionnés les prix de quelques articles. Les autres sont à peu près tous cotés sur le même taux. C'est donc là une bonne occasion d'emplette que nous conseillons aux dames de ne pas négliger dans leur intérêt.

TOUT UN STOCK A DES PRIX RÉDUITS.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. L. Lange, rue du Canal 164, qui offrira à partir de demain lundi tout son stock à des prix considérablement réduits. Nous signalerons un assortiment complet d'étoffes pour robes à 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 la yarde. Les prix des autres marchandises sont tous calculés sur ce pied de réduction. C'est une occasion que les acheteurs ne doivent pas négliger.

LA BANQUE DES BANQUES.—La banque de Joe Walker qui a une double entrée, l'une rue Royale No. 6, l'autre rue du Canal 113, a des caves inépuisables et loin de craindre une irruption de déposants elle la sollicite. Le change de l'argent s'y effectue toujours à la satisfaction réciproque de la banque et du déposant. La banque est un oasis où le passant altéré trouvent une retraite ombreuse et fraîche et des breuvages qu'envieraient les orientaux. La banque vient de recevoir des renforts comme on le verra par l'annonce de Joe Walker.

RÉCLAMATIONS CONTRE LES ETATS-UNIS.—Les Français qui ont des réclamations trouveront de leur avantage de placer leurs titres dans les mains de J. G. Eustis, 33 rue Carondelet.

M. Henri Durel, Jr., secrétaire de la Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, nous informe que le Grand Festival annuel qui devait avoir lieu aux Fair Grounds, hier, à l'occasion du 4 juillet, a été renvoyé, pour cause de mauvais temps, au samedi et au dimanche 18 et 19 de ce mois.

GRAND'ILE.—On sait que les bains de mer en cet endroit son excellents et que sous tous autres rapports, le séjour de la Grand'Ile est fort agréable. Nous ajouterons, qu'il n'est pas fort dispendieux, car M. G. Willoz, propriétaire de l'établissement, annonce que le prix de la pension est de $50 par mois, de $15 par semaine et de $3 par jour, et que des conditions littéraires seront faites aux familles.

CHANGEMENT DE LOCAL.—MM. F. Suarez & frère, fabricants de cigares fins, annoncent qu'ils viennent de transférer leurs ateliers du No 73 de la rue Columbus, 3eme District, au No 88 de la rue Gravier, entre Tchoupitoulas et Magasins; et qu'ils rempliront, comme par le passé, avec la plus minutieuse attention toutes les commandes qui leur seront confiées. Cette maison est très favorablement connue de notre communauté commerciale, et nous croyons que son ancienneté seule, est un titre à la confiance du public.

MEUBLES.—Vous parlez de meubles à bon marché; mais les prix que vous me dites avoir payés ne sont pas d'une modicité extrême. Nous connaissons un endroit où ils se vendent encore à des prix plus avantageux pour l'acheteur. Allez chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, et là vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles solides et élégants à des conditions de prix qui vous surprendront. Vous aurez beaucoup de choses pour peu d'argent.

GRAND SACRIFICE.—Nous signalons à l'attention des dames et des acheteurs de nouveautés la résolution prise par la maison L. Lange, rue du Canal N. 164, d'écouler tout son assortiment de marchandises sèches, consistant en étoffes pour robes à 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 la yarde. Les prix des autres marchandises sont tous calculés sur ce pied de réduction. C'est une occasion que les acheteurs ne doivent pas négliger.

LA BANQUE DES BANQUES.—La banque de Joe Walker qui a une double entrée, l'une rue Royale No. 6, l'autre rue du Canal 113, a des caves inépuisables et loin de craindre une irruption de déposants elle la sollicite. Le change de l'argent s'y effectue toujours à la satisfaction réciproque de la banque et du déposant. La banque est un oasis où le passant altéré trouvent une retraite ombreuse et fraîche et des breuvages qu'envieraient les orientaux. La banque vient de recevoir des renforts comme on le verra par l'annonce de Joe Walker.

RÉCLAMATIONS CONTRE LES ETATS-UNIS.—Les Français qui ont des réclamations trouveront de leur avantage de placer leurs titres dans les mains de J. G. Eustis, 33 rue Carondelet.

M. Henri Durel, Jr., secrétaire de la Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, nous informe que le Grand Festival annuel qui devait avoir lieu aux Fair Grounds, hier, à l'occasion du 4 juillet, a été renvoyé, pour cause de mauvais temps, au samedi et au dimanche 18 et 19 de ce mois.

GRAND'ILE.—On sait que les bains de mer en cet endroit son excellents et que sous tous autres rapports, le séjour de la Grand'Ile est fort agréable. Nous ajouterons, qu'il n'est pas fort dispendieux, car M. G. Willoz, propriétaire de l'établissement, annonce que le prix de la pension est de $50 par mois, de $15 par semaine et de $3 par jour, et que des conditions littéraires seront faites aux familles.

CHANGEMENT DE LOCAL.—MM. F. Suarez & frère, fabricants de cigares fins, annoncent qu'ils viennent de transférer leurs ateliers du No 73 de la rue Columbus, 3eme District, au No 88 de la rue Gravier, entre Tchoupitoulas et Magasins; et qu'ils rempliront, comme par le passé, avec la plus minutieuse attention toutes les commandes qui leur seront confiées. Cette maison est très favorablement connue de notre communauté commerciale, et nous croyons que son ancienneté seule, est un titre à la confiance du public.

MEUBLES.—Vous parlez de meubles à bon marché; mais les prix que vous me dites avoir payés ne sont pas d'une modicité extrême. Nous connaissons un endroit où ils se vendent encore à des prix plus avantageux pour l'acheteur. Allez chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, et là vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles solides et élégants à des conditions de prix qui vous surprendront. Vous aurez beaucoup de choses pour peu d'argent.

GRAND SACRIFICE.—Nous signalons à l'attention des dames et des acheteurs de nouveautés la résolution prise par la maison L. Lange, rue du Canal N. 164, d'écouler tout son assortiment de marchandises sèches, consistant en étoffes pour robes à 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 la yarde. Les prix des autres marchandises sont tous calculés sur ce pied de réduction. C'est une occasion que les acheteurs ne doivent pas négliger.

C. M. Sire Merrimon, Morte du Canal, offre de très bonnes montres Key.

Si vous êtes pauvre
Et que vous désiriez faire fortune
Prenez à la Loterie.
Si vous êtes pauvre
Et que vous désiriez faire fortune
Prenez à la Loterie.
Si vous êtes pauvre
Et que vous désiriez faire fortune
Prenez à la Loterie.
Tirage, samedi, 11 juillet.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### LE GLORIEUX QUATRE.

Pluie torrentielle et rafraîchissements de toutes sortes.

Le *canard* annoncé sous nous de la trompette par ce fanatique journal de la rue du Camp, le *Picayune*,—journal qui ressemble assez à certains amphibies, en ce qu'il va sur la terre et sur l'eau—n'a pas éclos hier, malgré la pluie, et on dit pourtant que ces volatiles aiment la pluie.

Le *Pic* s'est moqué de ceux qui ont bien voulu le croire sur parole,—et leur nombre est assez restreint heureusement—mais, il n'a pas induit en erreur la grande masse de notre population, car elle savait bien, connaissant ce farceur, que les Kellogg, les Longstreet, les Barnes et les Badger, tous gens de même acabit, n'oseraient pas précipiter un conflit qui ne se terminerait pas à leur avantage. Il y avait une chose à redouter, c'est que des querelles particulières autour des cafés ne dégénérassent en rixes générales, puis en guerre de races.

Le temps s'est chargé de tout pacifier et d'enlever même le prétexte d'une émeute.

Dès les deux heures, hier matin, les gros nuages noirs entassés au-dessus de nos têtes ont crevé les uns après les autres et se sont mis en devoir de nous arroser de telle façon, que le feu du faubourg qui avait été allumé dans le cœur de certains n'eut pas le moindre crépitement. Il n'y a rien de tel qu'une douche pour dissiper les vapeurs du cerveau; c'est d'ailleurs le remède que l'on emploie à l'égard des fous.

Nous devons dire cependant, que si les nègres désiraient des rafraîchissements à l'égal des blancs, ils ont été servis à souhait, car le ciel a tenu à nous donner à tous, sans distinction de couleur ou de condition première de servitude, une égalité *sans-sels* de première force.—Pour les lecteurs qui ne comprendraient pas, soulignons—de 4 de juillet plus tranquille à la Nouvelle-Orléans.

La brigade métropolitaine de Badger n'a pas même tiré un coup de canon et tout le monde s'est tenu coi.

Le mauvais temps est venu gâter toutes les parties de plaisirs, tous les pique-niques, et à l'instant même où nous écrivons ces lignes, il pleut encore, comme si nous étions menacés d'un second déluge, plus complet que le premier.

L'anniversaire de la déclaration de l'indépendance américaine, n'a plus le don de nous émouvoir comme par le passé.

Esclave, politique, nous devons combattre pour notre propre indépendance, et tant que la Louisiane ne sera pas affranchie du joug odieux du radicalisme, tant que ses fils n'auront pas le droit de porter la tête haute, le glorieux 4 de juillet ne peut que nous rappeler une époque de liberté et d'héroïsme dont les démagogues du nord et les radégats du sud ont tenté et tentent encore de nous désigner à jamais.

Il reste aux vrais louisianais, à ceux qui ont conscience de leur valeur morale, qui n'ont pas perdu le sentiment de leur dignité, qui savent encore obéir à la voix de l'honneur et du devoir, à se rallier sous un même drapeau et à proclamer leur indépendance. Nous avons, au mois de novembre prochain, une suprême sentative à faire.

Nos derniers vaisseaux sont brûlés et nous n'avons d'autre alternative que le succès ou l'anéantissement.

Nous sommes dans la position du berger des montagnes qui se trouverait dans un étroit sentier au-dessus d'un précipice béant, avec un ours affamé en face de lui et lui barrant le passage. Nul moyen de fuir, car l'animal féroce, que son regard tient encore en respect, s'il lui tournait le dos, se jetterait sur lui et le dévorerait. Il faut qu'il succombe, et il ne peut être question de vie et de mort!

Nous avons en ce moment devant nous la honte, l'expropriation et peut-être pis encore. Il ne s'agit plus de patriotisme, mais du droit d'existence, et ce droit nous le faut que tous les louisianais le maintiennent au mois de novembre prochain par leurs votes, et au besoin par les armes, si l'on essaie encore une fois d'anéantir l'élection. Alors, mais seulement alors, nous pourrons célébrer l'anniversaire béni de notre indépendance!

### Les Clubs Démocratiques.

A l'assemblée des démocrates du Second Ward, les officiers dont les noms suivent ont été élus:

Président—William T. Houston.
Vice-Présidents—Chas Schenck.
Secrétaire—P. J. Sullivan.

Le Club Central démocratique du Troisième Ward, a nommé les officiers et les délégués suivants:

Président—J. R. S. Sobbek.
1er. Vice-président—Charles Byrne.
2nd. vice-président—Alex. Groushe.
Secrétaire—Thos. Eagan.
Trésorier—Jos. Bauche.
Délégués—W. H. Byrnes et Thos. Reynolds.

### Bureau doux fois égaié.

Après la décision du juge Calhoun, dont nous avons donné un compte rendu hier matin, la société protectrice des animaux n'a pouvait plus continuer à vivre. La voilà maintenant tuée plutôt deux fois qu'une par la Cour Supérieure du district, présidée par M. Hawkins, qui déclare carrément, dans le procès de la compagnie des Abattoirs,